

Attestation d'études collégiales

Éducation à l'enfance – COUD

Cahier d'information



S'adresse prioritairement aux travailleurs et travailleuses embauchées ou en voie de l'être par des services de garde participants.

- Programme de formation travail-études (COUD)
- Possibilité de travailler dans divers types de services de garde
- Les personnes inscrites reçoivent un salaire pour les 975 heures que dure la formation.

Formation continue et services aux entreprises

1545, boul. Le Corbusier (2^e étage)
Laval (Québec) H7S 2K6

education.enfance@cmontmorency.qc.ca
www.fcontinue.qc.ca

Table des matières

Point d'information	2
Mode d'enseignement à distance	2
Description des cours du programme	3
But du programme	3
Intentions éducatives	3
Qualification	4
Description de la profession	4
Perspectives professionnelles	5
Salaire	5
Attitudes et aptitudes recherchées	5
Continuité dans le programme	5
Stages	5
Qu'est-ce que le programme de formation de courte durée (COUD) implique pour la personne candidate	6
Allocation accordée	6
Démarche RAC	6
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)	7
Grille programme	8
Conditions d'admission	10
Conditions générales d'admission	10
Conditions particulières d'admission	10
Frais de formation	10
Processus d'admission	11
Préadmission au parcours travail-études en petite enfance	11
Processus d'admission et d'inscription	11
Déroulement du processus d'admission	12
Dépôt de candidature au SRAM	13
Documents d'admission	14
Où s'adresser pour trouver ces documents	15
Informations générales	16
Nous joindre	16
Étudiants en difficulté d'apprentissage	16
Aide financière aux études	16
Aide à la recherche d'emploi	16
Préparation au test de français	17
Foire aux questions	18

Point d'information

- Les personnes inscrites reçoivent un salaire pour les 975 heures que dure la formation. Le taux horaire correspond à leur échelon salarial (jusqu'à une concurrence de 25 \$ de l'heure);
- Les heures de formation se déclinent ainsi : 645 heures de cours + 330 heures de stage;
- Six semaines sont prévues à la fin de la formation (bloc 8) afin de compléter individuellement les étapes de la démarche RAC;
- L'étudiant(e) inscrit(e) bénéficie d'une libération de tâche de 32 heures en soutien à la démarche de RAC, aux mêmes conditions salariales;
- Les frais de matériel didactique sont subventionnés par le projet jusqu'à une concurrence de 900 \$ par personne étudiante;
- Le programme subventionne les participantes et participants admis dans la formation COUD pour leurs études à raison de 3 jours/semaine (mardi, mercredi et jeudi);
- Les employeurs paient les participantes et participants pour les 2 jours de travail (lundi et vendredi) effectués à titre d'éducatrice ou éducateur, ou d'aide-éducatrice ou aide-éducateur, selon l'échelon requis au sein de leur organisation;
- Le temps de travail peut varier entre 10 heures et 20 heures par semaine;
- Les absences et les semaines d'arrêt comme les vacances d'été ou des Fêtes ne sont pas admissibles au remboursement des participantes et participants;
- Les jours fériés doivent être payés par l'employeur, mais ne sont pas admissibles au remboursement des participantes et participants;
- Les travailleuses et travailleurs, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, ont droit à des vacances chaque année et à une indemnité (paye de vacances). Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que ces normes soient respectées (www.cnesst.gouv.qc.ca);
- La carte RCR valide pour la durée de la formation est obligatoire. Cette démarche sera effectuée par l'employeur.

Mode d'enseignement majoritairement à distance

Dans le cadre de cette formation, il est nécessaire d'avoir accès à un ordinateur personnel pour effectuer vos travaux.

De plus, cette formation sera offerte majoritairement à distance. Vous devez donc avoir accès à un ordinateur muni d'une caméra, d'un micro et d'une connexion internet haute vitesse. Lorsque préférable d'un point de vue pédagogique, certains contenus et évaluations seront offerts en présentiel au Centre de formation continue du Collège Montmorency.

La majorité des séances de cours seront à distance en mode synchrone. Votre présence est requise à chaque séance selon l'horaire établi par le Collège.

Le Collège Montmorency utilise l'environnement Windows et la suite Microsoft 365 vous est offerte gratuitement le temps de votre formation. Cependant, pour une utilisation optimale de ces outils, il est préférable d'avoir un ordinateur qui fonctionne sous ce même environnement. Les

ordinateurs de type Chromebook et MAC ainsi que les tablettes et les cellulaires ne vous permettront pas d'utiliser adéquatement toutes les fonctionnalités de la suite Microsoft 365.

Description des cours du programme

Pour consulter la description des cours du programme Technique d'éducation à l'enfance, veuillez accéder au site du Collège en cliquant sur le lien suivant : [AEC Techniques d'éducation à l'enfance | Collège Montmorency](#)

- **Niveau de sanction** : Attestation d'études collégiales (AEC) :
Programme de formation travail-études de courte durée (COUD) qui s'adresse prioritairement aux travailleurs et travailleuses embauchées ou en voie de l'être par des services de garde participants.
- **Durée** : 975 heures (330 heures de stage et 645 heures de cours) / 61 semaines de formation
 - **Début** : 16 mars 2026
 - **Fin** : 1^{er} octobre 2027
- **Pauses** :
 - **Estivale** : 13 juillet au 21 août 2026 (6 semaines)
 - **Hivernale** : 21 décembre 2026 au 1^{er} janvier 2027 (2 semaines)
- **Formation offerte de jour** – 8 blocs
- **Horaire** : Cours (journées à préciser) – être disponible de 8 h à 18 h + 2 jours de travail (mardi, mercredi et jeudi) pour un temps de travail variant entre 10 h et 20 h par semaine.
- **Nombre de cours** : cours crédités (dont 2 stages) + démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) à la suite de la formation en classe (démarche individualisée s'échelonnant sur 6 semaines pour les compétences :
 - FK1L – Soutenir l'enfant dans le développement de saines habitudes de vie
 - FK1N – Soutenir l'enfant dans le développement d'habiletés d'expression artistique
 - FK1P – Soutenir l'enfant dans le développement d'habiletés liées à la littératie et à la numératie

But du programme

Le programme est axé sur le développement de compétences essentielles à l'exercice de la profession d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance. Un personnel éducateur professionnel, formé et engagé, contribuera à offrir des services de garde de qualité et à permettre aux enfants de se développer harmonieusement.

Intentions éducatives

La formation acquise dans le programme Attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance vise à :

- Rendre la personne compétente dans l'exercice de la profession d'éducatrice, d'éducateur à l'enfance, c'est-à-dire lui permettre de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession;
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Qualification

Selon le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, la personne détenant une AEC en Techniques d'éducation à l'enfance doit cumuler trois années d'expérience pertinente afin d'être reconnue comme éducatrice qualifiée :

- Expérience pertinente acquise auprès d'un prestataire de service de garde reconnu par le ministère de la Famille ou par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES);
- Expérience acquise au Québec dans la mise en application d'un programme d'activités auprès de groupes d'enfants d'âge préscolaire;
- Une année d'expérience à temps complet correspond à au moins 1 664 heures travaillées (semaine normale de 32 h);
- Une seule année d'expérience peut être reconnue par période de 12 mois consécutifs;
- Évaluation de la qualification du personnel de garde est faite par le titulaire de permis.
- Voici le lien de la Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde qui vous permettra de vous y référer si vous avez d'autres questions : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Service_de_garde/RH/Directive-qual-pers-garde.pdf

Dans le cadre du projet de formation (COUD) :

Le cumul des heures de travail à des fins d'ancienneté dépend des conditions de travail ou de la convention collective en vigueur au sein du service de garde éducatif. Par ailleurs, toutes les heures de travail accumulées tout au long du parcours de formation COUD sont valides à des fins de qualification. Les heures de stage ne sont pas considérées.

Description de la profession

Intervenir dans toutes les dimensions du développement de l'enfant, et ce, dans une approche d'apprentissage actif pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. Bien que ce travail constitue la plus grande partie de la pratique professionnelle, il ne pourrait se faire sans la reconnaissance de l'influence prépondérante de la famille dans l'éducation des enfants. C'est pourquoi le partenariat famille-service de garde est essentiel au projet éducatif des enfants, et l'établissement de saines relations entre tous les adultes œuvrant auprès d'eux mérite que tous y mettent des efforts et fassent preuve d'une étroite collaboration afin de permettre aux enfants d'atteindre leur plein potentiel.

Finalement, les éducatrices et éducateurs à l'enfance devront s'assurer de mener à bien les trois mandats du travail en services de garde éducatifs soit : la mission éducative, les soins de base, la mission sociale et communautaire, et ce, dans une pratique réflexive qui donne tout son sens à la pratique de la profession.

Perspectives professionnelles

Les milieux professionnels qui emploient les éducatrices, éducateurs sont nombreux et diversifiés : centres de la petite enfance (CPE) en installation ou en milieu familial, garderies à but lucratif, services de garde en milieu scolaire, haltes-garderies et jardins d'enfants.

Les perspectives d'emplois sont excellentes et les besoins des employeurs sont grands dans une période de développement des services offerts aux enfants québécois.

Salaire¹

- Éducateur(trice) qualifiée : taux horaire : 25,15 \$ - échelon 1 - 1er avril 2025 au 31 mars 2026
- Éducateur(trice) non qualifiée : taux horaire : 20,71 \$ - échelon 1 - 1er avril 2025 au 31 mars 2026

Attitudes et aptitudes recherchées

- | | | |
|---------------|----------------------------|-----------------------------------|
| • Motivation | • Autonomie | • Respect d'autrui |
| • Implication | • Initiative | • Capacité d'écoute |
| • Vigilance | • Sens de l'organisation | • Ouverture |
| • Jugement | • Tenue professionnelle | • Attitude positive |
| • Ponctualité | • Attitude positive | • Maîtrise de soi |
| • Assiduité | • Sens des responsabilités | • Capacité à travailler en équipe |

Continuité dans le programme

- Préalables requis;
- Échecs aux cours;
- Évaluation du dossier de l'étudiant après chaque session;
- Conservation du lien d'emploi.

Stages

- Ce programme inclut deux stages de 90 heures et 240 heures;
- Les stages doivent obligatoirement être effectués dans le milieu de travail de la personne participante au programme de formation COUD;
- Le stage d'initiation à la profession d'une durée de 90 heures, réparties sur 6 semaines, soit 15 heures de stage par semaine, doit être effectué en 2 jours selon les besoins du milieu. Les deux autres journées sont des journées de travail, devant être planifiées selon les besoins du SGÉE ;
- Le stage d'intégration à la profession d'une durée de 240 heures, réparties sur 12 semaines, soit 20 heures de stage par semaine, doit être effectué en 3 jours selon les

¹ Source : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Service_de_garde/RH/taux-echelles-salaires.pdf

- besoins du milieu. Les deux autres journées sont des journées de travail, devant être planifiées selon les besoins du SGÉE;
- Conformément à la loi sur les services de garde, l'étudiant devra consentir par écrit à la vérification des antécédents judiciaires auprès des services de police afin d'établir qu'il n'y a aucun empêchement à effectuer des stages en milieu de garde. Cette démarche sera effectuée par l'employeur.

Qu'est-ce que le programme de formation de courte durée (COUD) implique pour la personne candidate

- Être prêt à s'engager pour un minimum de 18 mois avec un employeur unique dans un parcours où elle travaillera en moyenne entre 10 à 20 heures/semaine dès le début de la formation, et où elle sera rémunérée pour suivre ses cours (15 h par semaine) et pour étudier afin d'apprendre ou de parfaire ses connaissances du métier. Il est aussi possible que la personne ait besoin d'étudier au-delà des 3 heures prévues par semaine. Le tout se fera sur son temps personnel sans rémunération;
- **Obtenir une promesse d'embauche de la part d'un employeur de services de garde éducatifs à l'enfance participant au programme COUD;**
- Démontrer une certaine autonomie dans l'apprentissage des compétences;
- Être capable de travailler en français (oral et écrit);
- Être en mesure de pouvoir utiliser les outils numériques pour suivre la formation;
- Être conscient de la nécessaire transmission de données au promoteur du programme COUD aux fins de la subvention (registre des présences, interruption, abandon du programme).

Allocation accordée

L'employeur paie le salaire de son employée ou employé au taux horaire de sa politique (conditions de travail) et assume les charges sociales le cas échéant.

Le programme COUD paie le temps des études selon le taux horaire qui correspond à l'échelon salarial de la personne étudiante (jusqu'à une concurrence de 25 \$ de l'heure), de même qu'une libération de 32 h à la fin du cursus de formation en soutien à la démarche de RAC.

Démarche RAC

Six semaines sont prévues à la fin de la formation (bloc 8) afin de compléter individuellement les étapes de la démarche de RAC pour les compétences suivantes :

- FK1L – Soutenir l'enfant dans le développement de saines habitudes de vie
- FK1N – Soutenir l'enfant dans le développement d'habiletés d'expression artistique
- FK1P – Soutenir l'enfant dans le développement d'habiletés liées à la littératie et à la numératie

Au cours de ces 6 semaines, 32 heures sont réservées à la démarche de RAC, c'est-à-dire que les personnes sont libérées de leur tâche par leur employeur et subventionnées par le COUD afin d'accomplir les activités relatives à la validation, à l'évaluation de leurs compétences et à leur formation manquante, les cas échéants.

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Parcours travail-études en petite enfance

Techniques d'éducation à l'enfance (AEC – JEE.0K)

Voici les informations relatives à la RAC dans le cadre de ce parcours :

- La démarche RAC sera offerte par le personnel du Cégep Marie-Victorin dans le cadre d'un partenariat;
- La démarche de RAC en fin de parcours concerne 3 compétences :
 - FK1L – Soutenir l'enfant dans le développement de saines habitudes de vie
 - FK1N – Soutenir l'enfant dans le développement d'habileté d'expression artistique
 - FK1P – Soutenir l'enfant dans le développement d'habiletés liées à la littératie et à la numératie;
- Selon les étapes habituelles de la démarche RAC, une entrevue de validation individuelle avec 2 spécialistes de contenu en petite enfance permettra de recueillir des informations afin de recommander le meilleur cheminement. L'étape d'évaluation des compétences suivra, s'il y a recommandation de poursuite de la démarche à la suite de l'entrevue de validation;
- La durée de la démarche est environ de 6 semaines;
- La démarche sera majoritairement offerte à distance;
- 32 heures seront libérées pour le temps consacré à la démarche RAC.

Que représente la RAC dans le contexte de ce projet?	Personnes-ressources en RAC
• Service d'évaluation qui a pour but de permettre à des personnes ayant une expérience significative de démontrer 3 des compétences du programme par le biais de productions écrites et d'entretiens; • Démarche visant la reconnaissance des acquis extrascolaires au regard des compétences attendues d'une éducatrice ou d'un éducateur à l'enfance; • Formule flexible et individualisée; • Accompagnement individualisé offert par des personnes spécialistes dans le domaine.	Myrna Chahine Conseillère pédagogique Myrna.chahine@cegepmv.ca Rosalie Meunier-Gingras Aide pédagogique individuelle Rosalie.meunier-gingras@cegepmv.ca

Grille programme

Techniques d'éducation à l'enfance, parcours travail-études COUD

Groupe 968(H26) | PB : 657

Temps plein - Jour

Début de la formation² : 16 mars 2026 **Fin de la formation :** 1^{er} octobre 2027

Durée de la formation : 61 semaines : formation de 975 h – 8 blocs

Bloc 1		16 mars 2026 au 22 mai 2026			10 semaines	
		Hiver 2026	Statut : Temps partiel			Frais afférents : 138,06 \$ ³
No cours	Titre du cours	Pondération	Nb. d'heures	Unités	Objectifs	Préalables
322-194-RL	Santé et sécurité en services de garde éducatifs	2-2-2	60	2	FK1E, FK1G	Aucun
322-203-RL	Découverte de la profession	2-1-2	45	1,66	FK1A	Aucun
350-223-RL	Soutien au développement global de l'enfant 1	2-1-2	45	1,66	FK1B	Aucun

Total : 150 5,33

Nb d'heures par semaine en moyenne : 15 h

Congé(s) : 3 avril, 6 avril & 18 mai 2026

Bloc 2		25 mai 2026 au 10 juillet 2026			7 semaines	
		Hiver 2026	Statut : Temps plein			Frais afférents : 169,16 \$ ⁴
No cours	Titre du cours	Pondération	Nb. d'heures	Unités	Objectifs	Préalables
322-214-RL	Observation de l'enfant	2-2-3	60	2,33	FK1D	Aucun
350-233-RL	Soutien au développement global de l'enfant 2	2-1-2	45	1,66	FK1B	Aucun

Total : 105 4,00

Nb d'heures par semaine en moyenne : 15 h

Congé(s) : 24 juin & 1^{er} juillet 2026
Pause : 13 juillet au 21 août 2026 (6 semaines)

Bloc 3		24 août 2026 au 2 octobre 2026			6 semaines	
		Automne 2026	Statut : Temps plein			Frais afférent : 169,16 \$ ⁵
No cours	Titre du cours	Pondération	Nb. d'heures	Unités	Objectifs	Préalables
322-006-RL	Stage d'initiation à la profession	1-5-3	90	3,00	FK1A, FK1B FK1D	PA - 322-214-RL PR - 350-223-RL PR - 350-233-RL

Total : 90 3,00

Nb d'heures par semaine en moyenne : 15 h

Congé(s) : 7 septembre 2026

Bloc 4		5 octobre 2026 au 11 décembre 2026			10 semaines	
		Automne 2026	Statut : Temps plein			Frais afférents : Sans frais
No cours	Titre du cours	Pondération	Nb. d'heures	Unités	Objectifs	Préalables
322-253-RL	Saines habitudes de vie	2-1-2	45	1,66	FK1L	Aucun
322-244-RL	Intervention démocratique au quotidien	2-2-2	60	2,00	FK1J, FK1M	Aucun
322-233-RL	Approches pédagogiques	2-1-2	45	1,66	FK1H	Aucun

Total : 150 5,33

Nb d'heures par semaine en moyenne : 15 h

Congé(s) : 12 octobre 2026

² Ce calendrier peut être modifié

³ Prix sujet à changement sans préavis

⁴ Idem

⁵ Idem

Bloc 5	14 décembre 2026 au 5 mars 2027				10 semaines	
	Hiver 2027		Statut : Temps plein		Frais afférents : 169,16 \$ ⁶	
No cours	Titre du cours	Pondération	Nb. d'heures	Unités	Objectifs	Préalables
322-273-RL	Action éducative auprès de l'enfant	2-1-2	45	1,66	FK1H	Aucun
322-313-RL	Partenariat avec la famille	2-1-2	45	1,66	FK1C, FK1F	Aucun
322-234-RL	Accompagnement de l'enfant dans ses besoins particuliers	2-2-2	60	2,00	FK1K	Aucun
Total :			150	5,33		
			Nb d'heures par semaine en moyenne :			
			15 h			

Congé(s) : Pause du 21 décembre 2026 au 1er janvier 2027 (2 semaines)

Bloc 6	8 mars 2027 au 16 avril 2027					6 semaines		
	Hiver 2027		Statut : Temps plein			Frais afférent : Sans frais		
No cours	Titre du cours		Pondération	Nb. d'heures	Unités	Objectifs	Préalables	
322-323-RL	Action éducative auprès du poupon et du trottineur		2-1-2	45	1,66	FK1H	Aucun	
322-303-RL	Communication bienveillante en contexte professionnel		2-1-2	45	1,66	FK1F	Aucun	
Total :				90	3,33			
			Nb d'heures par semaine en moyenne :					15 h

Congé(s) : 26 mars et 29 mars 2027

Bloc 7	19 avril 2027 au 9 juillet 2027					12 semaines		
	Hiver 2027		Statut : Temps plein			Frais afférent : Sans frais		
No cours	Titre du cours		Pondération	Nb. d'heures	Unités	Objectifs	Préalables	
322-00G-RL	Stage d'intégration de la profession		1-15-3	240	6,33	FK1E, FK1F, FK1G, FK1H, FK1J, FK1L, FK1M, FK1N	PA - 322-194-RL, PA - 322-224-RL, PR - 322-323-RL, PR - 322-273-RL	
Total :				240	6,33			
			Nb d'heures par semaine en moyenne :					20 h

Congé(s) : 24 mai, 24 juin & 1^{er} juillet 2027
Pause entre le 12 juillet 2027 et le 20 août 2027 (6 semaines)

Démarche de reconnaissance des acquis en collaboration avec le Cégep Marie-Victorin

Bloc 8		23 août 2027 au 1er octobre 2027				6 semaines	
Automne 2027						Frais d'inscription : 70 \$ ⁷	
No cours	Titre du cours	Compétence visée	Nom de la compétence			Heures	
322-263-RL	Alimentation chez l'enfant	FK1L	Soutenir l'enfant dans le développement de saines habitudes de vie			45 h	
322-283-RL	Expression artistique	FK1N	Soutenir l'enfant dans le développement d'habiletés d'expression artistique			45 h	
322-293-RL	Littératie et numératie	FK1P	Soutenir l'enfant dans le développement d'habiletés liées à la littératie et à la numératie			45 h	

⁶ Prix sujet à changement sans préavis

⁷ Idem

Conditions d'admission

Conditions générales d'admission

Pour être admissible au programme de formation de travail-études en petite enfance pour la session d'hiver 2026, les candidat(e)s doivent :

- Être à l'emploi d'un **CPE** ou d'une **garderie éducative** inscrite sur le portail Travail-études en petite enfance. Si vous n'êtes pas dans cette situation, vous devez postuler aux offres d'emploi affichées par les employeurs;
- Avoir **18 ans ou plus** au moment de l'inscription;
- Détenir la **citoyenneté canadienne** ou la **résidence permanente du Canada**, valide;
- Avoir obtenu un **secondaire 5** ou, sous certaines conditions, des crédits de secondaire 4 ou 5 (ou une équivalence hors Québec);
- Avoir son RCR et une absence d'empêchement au moment de débiter le programme. C'est la responsabilité de l'employeur de s'en assurer;
- **Avoir la capacité de se déplacer pour certains contenus enseignés en présentiel.**

Conditions particulières d'admission

- Réussir le test de français (test écrit) - sur convocation;
- Avoir fait l'entretien individuel (téléphone) - sur convocation.

Frais de formation

- **Ouverture de dossier** : 30 \$ (payable lors du dépôt de dossier au SRAM, non remboursable)
Un frais supplémentaire de 50 \$ peut vous être chargé si vous n'êtes pas en mesure de fournir l'évaluation comparatives des études effectuées hors Québec par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Pour plus d'information : <https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-admission/documents-requis-frais/documents-requis>.
- **Total des frais pour le programme (excluant le matériel)** : 645,54 \$⁸
- **Frais pour la RAC** :
 - Frais d'inscription : 70 \$⁹ (assumé par l'étudiant(e));
 - Frais de démonstration des compétences : 120 \$¹⁰ (assumé par le promoteur).
- **Matériel et manuels** :
 - Les frais de matériel didactique sont subventionnés par le projet (jusqu'à un maximum de 900 \$ par étudiant(e));
 - Certains professeurs organisent des sorties dans le cadre de leur cours, des frais peuvent s'ajouter.

⁸ Prix sujet à changement sans préavis

⁹ Idem

¹⁰ Idem

Processus d'admission

Préadmission au parcours travail-études en petite enfance

Avant de présenter son dossier de candidature via le SRAM, la personne aura posé sa candidature auprès d'un ou de plusieurs employeurs participants et aura franchi les étapes menant éventuellement à la signature de son contrat auprès de l'un d'eux, contrat conditionnel à l'admission au programme d'études. Aucune candidature ne sera considérée sans promesse d'embauche d'un employeur participant au programme de formation COUD*.

Schéma de la préadmission au Parcours travail-études en petite enfance :



Affichage des offres d'emploi

Les offres d'emploi seront affichées du 24 novembre 2026 au 18 janvier 2027 sur le site : <https://www.travailetudespetiteenfance.ca/parcours/etudiants>

Processus d'admission et d'inscription

- Lire le cahier d'inscription;
- S'assurer de votre admissibilité au programme :
 - <https://www.travailetudespetiteenfance.ca/parcours/etudiants#etapes>
- Participer à une séance d'information;
- Déposer votre dossier de candidature via le SRAM (procédure à la page suivante) :
 - Joindre **tous** les documents requis (incluant votre promesse d'embauche);
 - Acquitter les frais d'admission au SRAM pour le dépôt de votre demande d'admission.
- Faire le test de français (test écrit en présentiel) – sur convocation seulement;
- Entretien individuel – sur convocation seulement.

Déroulement du processus d'admission

Test de français en personne : 60 minutes

Vous devez être en mesure de vous déplacer au centre de formation pour la réalisation du test de français;

Centre de formation continue du Collège Montmorency

1545, boulevard Le Corbusier (2^e étage)

Laval (Québec) H7S 2K6

- 1^{ère} partie : compréhension de texte;
- 2^e partie : production d'un texte – sujet imposé;
- Note de passage : 60 %.

Entretien individuel téléphonique : environ 10 minutes

- Questions;
- Objectifs :
 - Évaluer votre capacité à suivre la formation, en intensif, votre motivation;
 - Évaluer vos aptitudes et attitudes professionnelles.

Suivi

- Sélection des candidatures : En continue, premier arrivé, premier servi¹¹
- Acceptation sous réserve de l'analyse l'admissibilité, de la réussite du test de français et de l'entretien téléphonique
- Début du programme : 16 mars 2026

¹¹ Seules les demandes complètes seront analysées

Dépôt de candidature au SRAM

Toute demande d'admission doit être faite en ligne par l'entremise du Service régional d'admission du Montréal Métropolitain (SRAM) pendant la période de demande d'admission prévue.

1. Assurez-vous de faire votre demande pendant la période de dépôt;
2. Rendez-vous sur le site web de la formation continue du Collège Montmorency : <http://www.fcontinue.qc.ca/>
3. Sélectionnez le programme : **AEC Éducation à l'enfance**;
4. Cliquez sur le bouton Demande d'admission (vous serez automatiquement redirigé sur le site web du SRAM, prêt à faire votre demande d'admission au SRAM pour le programme de d'Éducation à l'enfance);
5. Suivez les directives afin de créer ou vous connecter à votre compte et suivez les indications pour compléter votre demande d'admission;
6. Une fois que votre demande aura été soumise au SRAM, un courriel de confirmation sera envoyé à votre compte courriel. Vous devrez ensuite compléter votre dossier **dans les plus brefs délais** en :
 - Fournissant les documents demandés. Il est recommandé de télécharger les documents numérisés directement dans le dossier en ligne, mais il est également possible de faire parvenir des copies claires et lisibles des documents au SRAM en utilisant les services postaux ou en venant déposer les documents en personne au bureau du SRAM.
 - Payant les frais de traitement de dossier (non remboursable).

Les modes de paiement acceptés sont : payer en ligne directement dans votre dossier avec une carte de crédit Visa ou MasterCard, ou encore faire parvenir au SRAM ou venir déposer au bureau du SRAM une traite bancaire ou un mandat poste libellé à l'attention du SRAM.

Vous devez obligatoirement déposer votre demande au SRAM. Aucune demande ne peut être envoyée directement au Collège. Si votre dossier est incomplet, votre demande d'admission ne sera pas traitée!

Besoin d'aide pour le dépôt de votre dossier?

N'hésitez pas à contacter nos collègues du SRAM pour toute problématique reliée à votre dépôt de dossier en ligne en envoyant un courriel à : service-admission@sram.qc.ca.

Documents d'admission

Les documents qui vous seront demandés le seront selon votre situation. Lorsque vous aurez complété une demande d'admission, le système vous indiquera la liste des documents que vous devez fournir au SRAM.

De plus, parmi les documents requis selon votre situation, **vous devrez également fournir les documents suivants (exigés pour l'admission au programme d'AEC) :**

- Une lettre de motivation (expliquant votre intérêt pour le programme d'étude);
- Un C.V. (à jour);
- Certificat de naissance
 - Si vous êtes né(e) à l'extérieur du Canada, merci de bien vouloir vous assurer de fournir votre certificat de naissance dans la langue originale ainsi que traduit (par un traducteur certifié).
- Une promesse d'embauche d'un employeur participant au programme de formation COUD : <https://www.travailetudespetiteenfance.ca/>
- Attestation de compétence ; formation secourisme, carte RCR valide (facultatif)¹²

Aucune candidature ne sera considérée sans promesse d'embauche d'un employeur participant au programme de formation COUD.

Affichage des offres d'emploi

Les offres d'emploi seront affichées du 24 novembre 2026 au 18 janvier 2027 sur le site :

<https://www.travailetudespetiteenfance.ca/parcours/etudiants>

¹² C'est la responsabilité de l'employeur de s'assurer que votre formation soit à jour.

Où s'adresser pour trouver ces documents

Services Québec

Services Québec (Emploi Québec)

Référez-vous au bureau de Service Québec de votre région

Sans frais: 1 877 644-4545

<http://www.quebec.ca/emploi>

Certificat de naissance du Québec

Directeur de l'état civil

Comptoir de services

1438, boulevard Daniel-Johnson, bureau RC

Laval (Québec) H7V 4B5

Tél.: 514 644-4545

Sans frais: 1 877 644-4545

<http://www.etatcivil.gouv.qc.ca>

Diplôme d'études obtenue au Québec

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière

Québec (Québec) G1R 5A5

Tél.: 418 643-7095

Sans frais: 1 800 747-6626

<http://www.education.gouv.qc.ca/accueil>

Équivalence de niveau secondaire (AENS)

Centre de services scolaire de Laval

Guichet-conseil

2100, rue Cunard, bureau C12

Laval (Québec) H7S 2G5

Tél.: 450 662-5784

www.csslaval.gouv.qc.ca

Résidence permanente ou citoyenneté canadienne

Bureaux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

<http://www.canada.ca/fr/services/immigration-citoyennete.com>

Certificat de sélection du Québec

Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration

Sans frais: 1 877 864-9191

<http://www.quebec.ca/immigration>

Évaluation comparative des études effectuées hors Québec

Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration

Sans frais: 1 877 864-9191

<http://www.quebec.ca/immigration>

Évaluation comparative des études effectuées hors Québec via le SRAM

S'informer auprès du Service de la Formation continue du Collège Montmorency pour plus de détails.

Tél.: 450 975-6222

** Des frais peuvent s'appliquer.*

*** Il est important de noter que l'évaluation comparative n'est jamais remise au candidat et ne sert que pour l'admission au cégep.*

Informations générales

Nous joindre



Lieu de formation
Centre de formation continue - Galeries Laval
1545, boulevard Le Corbusier (2^e étage)
Laval (Québec) H7S 2K6
Local : G-2140



Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h



450-975-6222



education.enfance@cmontmorency.qc.ca



www.fcontinue.qc.ca

Étudiants en difficulté d'apprentissage

Une rencontre aura lieu avec une conseillère en services adaptés afin de déterminer les mesures d'aide à mettre en place – au Collège (procédure à confirmer).

Veuillez noter qu'il est essentiel de disposer d'un diagnostic établi par un professionnel de la santé pour pouvoir bénéficier de ces mesures.

Aide financière aux études

Les participants au programme de formation COUD, puisque cette dernière est payée et financée par un autre organisme, ne sont pas admissibles dans le cadre du programme des prêts et bourses.

Aide à la recherche d'emploi

Le collège n'offre malheureusement pas de service de placement. Vous pouvez toutefois faire appel aux Services emploi Laval (SEL) afin de vous aider dans votre démarche d'emploi : <https://www.sel-laval.com/>.

Préparation au test de français

Afin de vous aider dans votre préparation au test de français, nous vous suggérons de consulter ces quelques liens Internet :

Amélioration du français (CCDMD) : <https://ameliofrancais.ccdmd.qc.ca/>

- Section matériel à imprimer :
 - Accords
 - Homophones
 - Concordance des temps (indicatif)
 - Groupe adjectival
- Section matériel interactif :
 - Une méthode de relecture en trois étapes (MDR)

Allo prof : www.alloprof.qc.ca

- Section français :
 - La grammaire du texte
 - Les accords dans la phrase
 - Le vocabulaire
- Section répertoires de révision :
 - Répertoires de révision en français au secondaire

Foire aux questions

1. À quel type de candidature s'adresse le programme de formation de courte durée (COUD)?

Toute personne intéressée à faire le saut pour devenir éducatrice ou éducateur à l'enfance diplômé. La personne doit néanmoins être embauchée par un service de garde éducatif à l'enfance.

Il est possible de postuler sur les emplois en ligne en allant sur la page Le Parcours :

<https://www.travailetudespetiteenfance.ca/>

La personne doit aussi correspondre aux critères d'admission du Collège (voir p.10). Il peut également s'adresser à des personnes peu expérimentées, travaillant déjà en service de garde éducatif à l'enfance (SGÉE), qui souhaitent obtenir leur AEC en Techniques d'éducation à l'enfance.

2. À quels employeurs en petite enfance s'adresse la formation COUD?

Les services de garde admissibles dans le cadre du projet sont :

- Les centres à la petite enfance (CPE);
- Les garderies subventionnées;
- Les garderies non subventionnées.

3. Quand la formation va-t-elle commencer?

16 mars 2026.

4. Est-ce possible de suivre cette formation à temps partiel?

Non, c'est une formation qui se donne à temps plein, de jour.

5. Quelle est la durée de cette formation, le nombre d'heures total?

- 975 heures (330 heures de stage et 645 heures de cours)
- 61 semaines de formation.

6. Est-ce qu'il y aura des cours durant l'été?

Oui, c'est une formation qui se donne en continu.

7. Pour ce qui est des stages, est-ce que je dois trouver moi-même mon milieu de travail?

Le stage doit obligatoirement être effectué dans le milieu de travail de la personne participante au programme de formation COUD.

8. Quel diplôme vais-je obtenir lorsque j'aurai réussi tous les cours?

Une Attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance. Afin d'être officiellement reconnu(e) comme étant qualifié(e), l'étudiante travailleuse ou l'étudiant travailleur devra remplir les conditions d'heures de travail cumulables du ministère de la Famille.

9. Combien d'heures de travail doit-on cumuler pour être reconnu(e) comme étant qualifié(e)?

L'éducatrice ou l'éducateur titulaire d'une AEC en TEE doit avoir cumulé trois années d'expérience pertinente reconnue aux fins de la qualification* (voir p.4).

10. L'employeur peut-il mettre fin au contrat si la personne en formation ne satisfait pas aux exigences de la tâche lors de la période de probation?

Oui, l'employeur a effectivement le droit de mettre fin au contrat à la fin de la période de probation, puisqu'il s'agit d'un contrat de travail. Comme le COUD est basé sur un lien d'emploi, cela voudra dire, de facto, que la personne ne pourra plus suivre l'AEC dans le programme COUD, à moins d'établir un autre lien d'emploi avec un nouvel employeur.

11. Les personnes déjà admises à une AEC en TEE (hors COUD) pourraient-elles mettre fin à leur formation pour s'intégrer au projet?

Certaines personnes pourraient être admises à la suite de l'analyse de leur dossier.

12. Qu'arrive-t-il, si la travailleuse-étudiante ou le travailleur-étudiant abandonne ses études?

L'employeur est libre de conserver un lien d'emploi avec l'éducatrice-étudiante ou l'éducateur-étudiant.